Les adieux de M. Verlomme, ex-secrétaire général du Nord et Préfet des Landes

ILS EURENT LIEU JEUDI, A 11 HEURES 30, A LA PRÉECTURE DU NORD

M. Armand GUILLON, Préfet du Nord, M. Roger VERLOMME, Préfet des Landes et le personnel de la Préfecture du Nord sur l'escalier d'honneur de la Préfecture.

En une cérémonie très amicale, dans la grande salle des fêtes de la Préfecture du Nord, ont eu lieu hier, à 11 h. 30, les adieux de M. Roger Verlomme, secrétaire général du Nord, nommé récemment préfet des Landes.

La cérémonie fut présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord, ayant à ses côtés Mme Armand Guillon, M. Roger Verlomme et Madame, MM. Chulliat, chef de cabinet, Lescrubier, Luzy, Bouton d'Agnères, conseillers de préfecture ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Delannoy, Dussaussoy, Larthillier, Théret, chefs de division à la préfecture ; Basset, greffier du conseil de préfecture ; Ceugnaert, commissaire chef de la police spéciale ; Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; Daugy, sous-préfet de Douai ; Riez, vétérinaire départemental, et tout le personnel de la préfecture.

M. Dussaussoy, porte-parole du personnel de la préfecture, remercia d'abord M. le Préfet d'avoir bien voulu présider lui-même cette fête de famille, l'assura du dévouement de tout le personnel de la préfecture.

Il salua ensuite M. Roger Verlomme, le nouveau préfet des Landes, dont il retraça la belle carrière administrative, l'ascension rapide, ce dont nous avons déjà fait état.

M. Dussaussoy, au nom du personnel, offrit un magnifique souvenir à M. Roger Verlomme et à Mme, et une superbe gerbe de fleurs à Mme A. Guillon, dont c'était la première prise de contact avec le personnel

M. Armand GUILLON se réjouit ensuite de cette cérémonie « qui, dit-il, lui permet de célébrer les mérites de M. R. Verlomme et de prendre un contact plus étroit avec le personnel de la préfecture du Nord. »

M. le Préfet ajouta : « N'oubliez pas que nous sommes tous au service du pays, et particulièrement en notre domaine des intérêts généraux du département du Nord. Ensemble, nous continuerons à assumer cette tâche. Je sais ce que vaut le personnel de la préfecture du Nord. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi. »

M. A. Guillon termina en félicitant M. Roger Verlomme de l'avancement qui lui échoit et en vantant ses qualités professionnelles.

M. Roger VERLOMME, enfin, remercia chaleureusement les orateurs précédents des éloges qu'ils lui décernèrent. Il vanta le concours des collaborateurs d'élite qu'il eut autour de lui à la préfecture du Nord, dit le devoir de l'administration de s'adapter aux formes nouvelles de la vie politique. M. R. Verlomme termina en faisant un grand éloge de M. Armand Guillon, « préfet de haute valeur dont les facultés d'assimilation sont remarquables », et en remerciant le personnel de la préfecture du superbe cadeau — un service d'orfèvrerie en métal — qui lui était offert.

ROUBAIX

Bureaux : 65, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LA GRANDE VENTE RÉCLAME, GENRE BRADERIE, A L'ÉPEULE ET A L'ALOUETTE

C'est samedi qu'aura lieu la braderie exceptionnelle des commerçants des rues de l'Epeule et de l'Alouette. Inutile de rappeler le succès remporté chaque année par cette grande manifestation commerciale.

Les commerçants de ces artères ont décidé de sacrifier, cette année, toutes les marchandises hors série à des prix tout à fait bas. Les occasions ne manqueront pas, et le beau temps aidant, ce sera une journée de vente à bon marché dans les rues de l'Epeule et de l'Alouette.

LA BRADERIE DU CENTRE

Lundi 2 juillet, les rues du centre seront en fête, c'est la grande braderie annuelle organisée par les commerçants de ce quartier.

Toute la population de Roubaix et des environs sait qu'un « tour » s'impose à la braderie du centre, car on y trouve les occasions les plus sensationnelles.

On y trouve surtout l'article de qualité vendu couramment dans ces beaux magasins et que la crainte d'une mode nouvelle fait solder avec toutes les coupes et fins de séries de chaque rayon.

On brade vraiment à la braderie du Centre.

Halle Filpo Réclame 250 g. Café extra 4.90
3510

COLLISIONS EN SÉRIE

TRAM CONTRE AUTO...

Hier matin, rue de la Gare, à hauteur de la rue Nationale, s'est produit une collision entre un tramway B, conduit par M. Maurice Esquelin et une auto pilotée par M. Eugène Delhuvenne, 65 ans, négociant, 15, rue de Soubise.

Il en est résulté des dégâts matériels.

...ET AUTO CONRE VÉLO

Au cours de l'après-midi, et toujours dans la rue de la Gare, une automobile conduite par M. Delescluse, 40, rue de l'Hospice, a heurté un cycliste, M. Frédéric Vancoppenolle, demeurant rue de l'Alma, 15, Fort Fraseez.

Il n'y eut, fort heureusement, pas de blessés.

Clinique Dentaire MOUSSALLI 93 r. du Collège
Extract. piqûre : 5 fr. Au Novol : 15 fr.
Clôture ann^ele. Réouv^re : 6 Août
3517

La Tombola du Comité roubaisien de « Protection de l'Enfance » et de la « Goutte de lait »

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons et la remise des primes d'assiduité et de mérite ont eu lieu mercredi après-midi, devant une nombreuse assistance.

Mme Georges Lehoucq, présidente du Comité des Dames, présidait la réunion assistée de Mmes Wattine Lestienne, Lucien Meillassoux, Paul Dutruille et Charles Even.

Avant de procéder à la remise des primes d'assiduité et de mérite, Mme la Présidente se déclare heureuse de pouvoir renouveler ses remerciements au Conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Roubaix, pour sa sympathie particulière au Comité de Protection de l'Enfance et de la « Goutte de Lait ».

Voici la liste des numéros gagnants :

18657	4072	1820	4573	4087	478	4050
1852	3217	3033	4103	1606	3105	
16630	18627	2250	4245	4470	18725	4391
3316	2221	4279	2325	3139	4292	2883
3076	4262	1875	4397	1890	3465	10899
3618	18842	2334	4221	4416	1936	5556
3640	1825	4254	1884	4676	4012	5548
3270	4367	10807	4754	10905	6576	3096
1897	4735	18787	6523	18828	3260	3250
3537	3589	3000	3038	3387	2959	5517
4120	3017	4460	364	2908	446	

Les détentrices de ces numéros peuvent se présenter munies de leur carnet de pesées, au local de la « Goutte de Lait », tous les jours de 11 à 18 h., jusqu'au 10 juillet inclus. Passé cette date, les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

Les intéressées sont informées que pour avoir droit aux premiers lots, c'est-à-dire à ceux d'une valeur supérieure à 100 fr., elles doivent avoir au moins dix pesées sur leur carnet.

Les primes d'assiduité et de mérite ont été délivrées sous forme de livrets de Caisse d'épargne aux mères dont les noms suivent : Mmes Hanscotte, Debruyne, Piat, Rademan, Duez, Liénard, Descamps, Huyghe, Vanoverbeek et Deveugèle.

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES A L'INSTITUT TURGOT

Les inscriptions des élèves désirant poursuivre leurs études à l'Institut Turgot pendant l'année scolaire 1934-1935 sont reçues dès à présent par le sous-directeur de l'Institut Turgot.

Le registre d'inscription sera clos le samedi 7 juillet, à midi. Rappelons que les cours du jour donnés à l'Institut Turgot réunissent, sous une direction unique :

1° Une école primaire élémentaire accueillant les enfants âgés de 6 ans ;

2° Une école primaire supérieure préparant aux emplois des diverses administrations publiques ou privées : Enseignement, Contributions, P. T. T., Douanes, Ponts et Chaussées, Chemins de fer et à l'Institut de Chimie de Lille ;

3° Une école pratique de commerce formant :

a) Des employés sédentaires : comptable, secrétaire commercial, employé de banque, caissier ;

b) Des employés actifs : acheteur, vendeur, chef de rayon, voyageur de commerce, représentant ;

4° Une école pratique d'industrie assurant l'apprentissage méthodique et complet des : ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, forgerons, soudeurs à l'autogène, serruriers, tôliers, ferronniers d'art, mécaniciens d'auto et d'avion, dessinateurs industriels, menuisiers, modeleurs, ébénistes, poseurs-installateurs, monteurs électriciens, radiophonistes, agents-mécaniciens des P. T. T., et la préparation aux Ecoles d'enseignement technique supérieur : Arts et Métiers, Institut Industriel du Nord de la France ;

5° Une école de filature et de tissage préparant les jeunes gens aux situations de : dessinateur en tissus, metteur en carte, liseur, second de filature, second de tissage, chef de fabrication, et à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix ;

6° Une école d'apprentissage de couture formant des apiéceurs.

UN BATEAU D'ÉPONGES

est arrivé au **168 rue du Collège, Roubaix**, à l'occasion de la braderie, elles seront vendues **2 pour 5 fr. Cadeau** à tout acheteur apportant cette annonce.
3538

RÉSULTATS DES CONCOURS DE FIN D'ANNÉE DU CONSERVATOIRE

Instruments à vent. Cours supérieurs. — Classe de flûte. Professeur M. Dusausoy : 1er prix, Seghers Léon ; 2e accessit, Wagnon Charles et Ridelle Théophile.

Classe de clarinette. Professeur M. Carpentier : 2e prix, Voisart Alfred ; 1er accessit, Cuvelier Henri.

Classe de hautbois. Professeur M. Vandeputte : 2e prix, Clapoline Richard.

Classe de saxophone. Professeur M. Dillies : 2e prix, Verstraete René.

Le jury était composé de M. Francis Bousquet, président, directeur. MM. Henri Bouillard, Robert Vancopenolle, professeurs au Conservatoire de Lille ; Lucien Vanhée, prix du Conservatoire de Paris ; Alfred Willem, président de la Grande-Harmonie ; Eugène Lecomte, professeur au Conservatoire de Roubaix ; Jean Brunel et Dutilleul.

Classe de Cor. Professeur M. Marquette : 2e prix, Bourlet Robert.

Classe de cornet à pistons et bugle. Professeur M. Leclercq. Bugle : 2e accessit à l'unanimité, Bertrand René. Cornet à pistons : 1er accessit à l'unanimité : Verplancken Cyriaque.

Classe de trombone. Professeur M. Carrette : 1er accessit à l'unanimité, Lepers Georges, Cousin Georges.

Classe de saxhorn-basse. Professeur M. Béron : 1er eccessit, Robert Charles.

Le jury était composé de M. Francis Bousquet, président, directeur. MM. Maquet, professeur au Conservatoire de Tourcoing ; A. Willem, président de la Grande Harmonie ; Robert Nys, Félix Mouchart, Hancq et Jacob.

Concours d'honneur Chant, samedi 30 juin, à 10 et 20 heures.

Jurys : M. Ponzio, artiste de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et de la Scala de Milan ; M. Bousquet, directeur du Conservatoire, Grand Prix de Rome ; M. Fredy, directeur des Théâtres municipaux de Lille ; MM. Dubruille, Isoré Selle, Lechantre, Motte Paul et Dearx, administrateurs du Conservatoire.

Séance à 16 h., morceaux au choix :

Dens Michel, 1er prix de chant 1932, classe de M. Agnus : Invocation et hymne au soleil (Rameau) ; Les Noces de Jeannette (Massé) ; Air du Prince Igor (Borodine).

Dereu Modeste, 1er prix de chant 1933, classe de M. Marcellin : Le Valet de Chambre, air de Germain (Caraja) ; Le Barbier, air du Figaro (Rossini) ; Au Cimetière (Fauré).

Kennivé Léon, 1er prix de chant 1932, classe de M. Fontaine : Elle, oratorio (Mendelssohn) ; Tannhauser, 1er chant de Volfram (Wagner) ; Phidylé (Duparc).

Desombre Cécile, 1er prix de chant 1932, classe de M. Fontaine : Zémir et Azor, air de la Fauvette (Grétry) ; Image glacée (Schubert) ; Soupir (Duparc).

Dupriez Angèle, 1er prix de chant 1933, classe de M. Marcelin : La Vestale, air et scène (Spontini) ; Le chant du Cygne (Schubert) ; Mirelle, trahir Vincent (Gounod).

Séance à 20 h., morceaux imposés :

Dens Michel et Kennivé Léon : Pénélope, scène et air d'Ulysse (Piccini) ; J'ai pardonné (Schumann) ; Le Tribut de Zamora (Gounod).

Dereu Modeste : Richard Cœur de Lion (Grétry) ; Apaisement (Beethoven) ; Marie-Madeleine, air de Judas (Massenet).

Desombre Cécile : Le Billet de Loterie (Nicolo et Isouard) ; Le Barbier, air de Rosine (Rossini) ; Adieu (Fauré).

Dupriez Angèle : Don Juan, air d'Elvire (Mozart) ; La Loreley (Listz) ; Le Tasse (B. Godard).

Les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux.

Dans l'intérêt des candidats, il est interdit d'applaudir avant la proclamation des résultats.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle M. Dewyndt, accompagnatrice des classes de chant du Conservatoire.

L'ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE DES MÉDAILLES ET SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS ET BELGES

Dimanche 1er juillet, à 10 h. 30, aura lieu, au siège social, café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, l'assemblée trimestrielle du groupement. La réunion sera présidée par M. Henri Mulle, président d'honneur.

Plusieurs questions intéressantes figurent à l'ordre du jour.

La causerie habituelle sera faite par M. Henri Vandaele, publiciste, qui a pris cette fois pour sujet : « Une page glorieuse de l'année terrible ».

Les anciens soldats coloniaux et tout particulièrement les légionnaires français et belges, sont invités à assister, à côté de leurs frères d'armes, les sociétaires, à cette intéressante séance.

FÊTE DU 14 JUILLET

Le Comité général des festivités de quartiers informe MM. les présidents de secteurs que les listes des cafetiers bénéficiaires des lots du 14 juillet, ainsi que les notices habituelles sont à leur disposition chez M. Delerue, président du Comité directeur, 352, rue de Lannoy.

NOUVEAU VICE-CONSUL DE SUÈDE

M. le Préfet informe M. le Maire de Roubaix que M. Lefebvre Alfred-Edouard Francis vient d'être nommé vice-consul de Suède à Dunkerque.

Tramösan
La santé des pieds
Voir annonce en dépêche
9892

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 30 courant, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, 1 à 2.729 ; 9 h., 2.730 à 5.065 ; 9 h. 15, 5.066 à 7.140 ; 9 h. 30, 7141 à 88623 ; 10 h., 8.624 à 10.616 ; 10 h. 15, 10.619 à 12.516 ; 10 h. 30, 12.517 à 14.383 ; 11 h., 14.384 à 15.960 ; 11 h. 15, 15.961 à 16.895 ; 11 h. 30, 16.896 à 17.761.

Sociétés et Comités

ANCIENS D'ORIENT. — Dimanche 1er juillet, permanence spéciale de 10 h. à midi au siège, Café Pandore.

Les personnes inscrites pour l'excursion de Verdun qui ont versé un acompte sont priées de se présenter à la permanence pour régler le montant du voyage. Quelques places sont encore disponibles. On peut s'inscrire (coût 180 fr.)

FANFARE DELATTRE. — Ce soir, vendredi 29, à 20 h. 15, répétition générale.

TROMPETTES « LES DEVOUÉS ». — Ce soir 29, répétition obligatoire à 20 h. au local, 256, rue Jules Guesde ; nouveaux morceaux à l'étude ; dimanche 1er juillet, rassemblement en tenue à 14 h., au local pour les fêtes de l'Epeule.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires libres sont priés d'assister aux funérailles de M. HenriBelpaime, le 30 juin, à 8 h. 03 en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, à 8 h. 15.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h. précises, répétition générale. Communications de la plus haute importance.

GRANDE HARMONIE. — Ce soir, à 20 h. 15 répétition générale. Dimanche prochain 1er juillet à 16 h. 15, concert au Parc Barbieux.

HARMONIE ACCORDÉONISTE DU CENTRE — Ce vendredi à 19 h. 30, répétition générale pour accordéons, clairons et tambours ; nouveaux morceaux à l'étude. Réunion de la Commission.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CYCLO-TOURISME. — **Solidarité Artistique du Nord et P.-de-C.** — 39 cyclistes dont deux dames ont participé depuis le 10 mai à huit excursions en vélo représentant environ 600 km. dans la région France et Belgique.

Les non sociétaires et les dames désirant pratiquer le cyclo-tourisme sont assurés de trouver dans notre groupe des gens de bonne éducation et possédant un bel esprit sportif et loyal. Inscriptions gratuites chez le promoteur organisateur Théo Callens, 57, rue des Fabricants à Roubaix. — Le 30 juin de 18 à 20 h. réunion en permanence. Invitations pour tous. — Le 1er juillet à 8 h. même adresse r.-v. pour départ randonnée en vélo de 70 à 100 km. selon but choisi. Pique-nique.

ETAT CIVIL

Naissances. — Christiane Hasquette, rue de Condé, cour Vromon, cour Hespel, 5 ; Marcel Vandenberghe, rue Franklin, 127 ; Marie-Agnès Piat, rue des Lignes, 18 ; Bernard Josson, rue de la Gare, 125.

Publications. — Maurice Delemarre, employé, avenue Linné, 145, et Marie-Thérèse Delaere, couturière, de Courtrai (Belgique).

Décès. — Léon Bacq, 60 ans, rue de Mouvaux, 93 ; Sophie Marcou, épouse Thilier, 65 ans, rue Darbo, 40, cour Briand, 8 ; Zoé Fvlorquin, veuve Donsbeck, 60 ans, rue des Trente, 20 ; Désiré Fontaine, 80 ans, rue Jules Guesde, 335 ter ; Albert Despreta, 66 ans, rue Bell, 40 ; Auguste Rouseré, 83 ans, de Watou (Belgique) ; Marie-Louise Decock, veuve Bauduin, 57 ans, rue du Duc, cour Legros, 1 ; Léonie Van Welssemaere, veuve Ryelandt, 69 ans, rue Barbe d'Or, 39.

Vous trouverez pour vos Vacances
le SÉJOUR IDÉAL
parmi les VILLEGIATURES et HOTELS
de FRANCE, BELGIQUE, Gd-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
que nous vous recommandons spécialement aujourd'hui en 8e et 9e pages.

WATTRELOS

L'action du syndicat des Contribuables pour la réforme de la patente. — On nous communique :

« Le syndicat des Contribuables a tenu vendredi soir, au café de l'Harmonie, 22, Grand Place, une séance d'études, sous la présidence de M. Albert Goethals, ancien président de la Fédération des Commerçants Détaillants de Roubaix et de ses cantons.

» M. Defontaine, secrétaire général, fit une étude complète du problème de la suppression du droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation, et détailla les nombreux projets qui furent déposés au Parlement.

» Plusieurs auditeurs exprimèrent leur satisfaction de l'action menée par le syndicat des Contribuables l'année dernière, qui se traduisait par une stabilisation des impôts 1934 pour Wattrelos, alors que de nouvelles et très fortes augmentations étaient enregistrées dans toutes les autres communes de la région.

» Une demande sera faite à M. le Maire, afin que le syndicat des Contribuables soit représenté au sein de la Commission des répartiteurs de la Contribution mobilière.

» Après un dernier échange de vues sur la situation économique, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les commerçants réunis par le soin du syndicat des Contribuables exigent l'application de l'article 65 de la loi du 16 avril 1930, supprimant le droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation.

» Expriment leur désir de collaboration avec le Conseil municipal pour trouver la contre-partie dans des économies, pour un allègement des charges qui accablent le petit commerce.

» Font confiance au syndicat des Contribuables pour poursuivre dans ce sens l'action auprès des élus et des Pouvoirs publics ».

Au profit des grands malades de la Mutuelle Wattrelosienne. — Voici les résultats du jeu de 421 et 221 donné les 23, 24 et 25 juin chez Pierre Herminet, cafetier, Grand Place.

10 prix de 421 : Lefebvre Alphonse, Hannot Joseph, Emile Vanmeenen, Mangin, Delchambre Fernand, Bogard Albert, Bailleul Victor, Herminet frères, Briez Albert, Mme Duhamel Jean.

7 prix de 221 : Leclercq Henri, Durieux Henri, Quique Emile, Dupont Jules, Herminet Lucie, Delcroix Achille, Kimpe Marcel.

Les lots non réclamés le 1er août resteront acquis à l'œuvre.

Le comité organisateur remercie sincèrement tous les camarades qui ont participé à cette œuvre de solidarité et de philanthropie. Le succès a dépassé toutes les espérances, malgré les difficultés de l'heure présente, et n'a pas été moindre que les années précédentes.

Bains-douches. — L'établissement de bains-douches est ouvert aujourd'hui vendredi, de 6 h. à midi et de 14 à 19 heures ; samedi, de 8 heures à midi et de 14 à 20 heures ; dimanche, de 7 heures à midi.

Aux Enfants de la Lyre. — Ce soir vendredi, à 20 heures, répétition générale au siège, café Géroux, 2, rue Jean-Jaurès.

« **Les Amis Réunis du Touquet** ». — L'assemblée générale trimestrielle aura lieu en son local chez M. Georges Vandekerkove, dimanche 1er juillet, à 16 h., sous la présidence de M. Cocgnes Arthur.

Le président invite les membres du Conseil d'administration à assister à l'inauguration du Préventorium mutualiste des Petits lits bleus qui aura lieu le dimanche 1er juillet, dans la matinée. Rendez-vous chez le trésorier, M. Vancaelmont.

Musique municipale. — Le cours de solfège donné habituellement le samedi après-midi, n'aura pas lieu les 30 juin et 7 juillet. Exceptionnellement, le professeur se tiendra à la disposition des élèves le dimanche 8 juillet, à 10 heures.

Anciens élèves de l'école Saint-Louis. — Société de cartes. Réunion mensuelle le samedi 30 juin, à l'école, à 7 h. 30. On jouera les prix à 8 heures.

Après la fête des écoles. — Voici les résultats du concours de tir : 1er prix, M. Fleurent ; 2e M. Crépel ; 3e M. Malfait ; 4e M Lequenne ; 5e M. Travens ; 6e M. David ; 7e M. Wredow. Les prix peuvent être retirés, tous les jours, à la Mairie, bureau des Ecoles.

Etat civil. — Publications : Valère Seine, garçon boucher, rue de l'Union, 219 et Marie Delporte, couturière, rue des Longues Haies, 234 ; Georges Vanhoutte, monteur de chaînes, rue du Blanc Seau, 220, à Tourcoing ; et Julie Loquet, solfégeuse, même adresse ; Théodule Van Hoeylandt, rattacheur, à Wattrelos et Rachel Vandenborre, bonnetière, à Herseaux.

Décès : Gentil Vandevelde, 28 ans, rue des Poilus ; Marie-Louise Florin, Vve Brat, 61 ans, rue du Vieux Bureau, 121 ; Théodore Detremmerie, 53 ans, rue des Poilus.

« Avec l'AUTOBRASSEUR, on réussit toujours ». 566

CROIX

Avis aux commerçants. — Les commerçants sont informés que le paiement des bons de denrées délivrés par le bureau de bienfaisance aura lieu lundi 2 juillet, de 6 h. 30 à 11 heures, à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Œuvres des vacances. — Il est utile de rappeler que les enfants non inscrits au camp de vacances de Croix ne peuvent pas solliciter leur envoi dans l'une des colonies « extra-muros » de la forêt de Mormal, de Zuydcoote ou de Wormhoudt.

Il est donné avis que, samedi 30 juin sera le dernier jour des inscriptions, les formules remplies devront donc être remises à la Maison des Œuvres sociales avant ce dernier délai.

Deuil. — Nous apprenons la mort de M. Charles Etienne, 74, rue Mirabeau, à Croix, membre du comité des invalides et mutilés du travail. Ses funérailles civiles sont fixées au dimanche 1er juillet, à 15 heures.

Jeux divers. — A l'occasion du 14 juillet, la municipalité organise un championnat de fléchettes, de javelots, de piquet, de boules à la platine, de boules dit « Trou Madame », de 421, de poker, de dés (haut nombre), de billard russe. Les carabiniers qui doivent concourir pour obtenir un de ces sièges devront se présenter au tirage au sort pour la désignation, demain samedi 30 juin, à 19 h. 30 très précises, au foyer dans le parc de l'Hôtel de Ville. Seront exclus les absents, les retardataires et ceux qui auraient déjà eu un jeu en 1933 ou en 1934.

Etat civil. — Naissances : Victor Detournay, 28, rue de la Gare ; Régis Cocheteux, 17, boulevard Emile-Zola.

WASQUEHAL

A. C. républicaine. — Le secrétaire informe les adhérents qu'une assemblée générale exceptionnelle aura lieu dimanche 1er juillet, à 10 heures. Une tombola sera tirée entre tous les présents. La commission se réunira au préalable à

UNE INTÉRESSANTE excursion archéologique à Tournai et à Roucourt

La société d'études de la province de Cambrai qui a son siège, à Lille et que préside Mgr Vandame, organisa hier, une excursion archéologique d'un très grand intérêt.

Une cinquantaine de membres de la société d'études parmi lesquels M. Emile Théodore conservateur du Musée de Lille ; Mgr Vandame; MM. Beaucamps, secrétaire général de la Commission historique du Nord ; Leclair, secrétaire de la société d'études ; Liagre, etc., assistèrent à cette excursion.

Le départ eut lieu à 13 h. à Lille On visita les églises de la rive droite de l'Escaut à Tournai : l'église Saint-Nicolas et l'église Saint-Brice, puis la Tour d'Henri VIII et le Pont des Trous.

M. Théodore et M. Dufour, ce dernier architecte à Tournai fournirent toutes explications historiques intéressantes.

L'excursion se poursuivit jusqu'à Roucourt, localité très ancienne où furent découvertes des substructions romaines

L'église, sous le vocable de Saint-Géry fut fondée au VIIIe siècle par Gérard de Roussillon, qui y dépose le corps de saint Adrien, rapporté de Rome. Erigée en collégiale, saccagée au IXe siècle, elle se relève au XIe siècle. Saint Adrien y est honoré d'un pèlerinage. Le corps du saint fut transporté à Grammont au XIIe siècle, seul un bras reste à Roucourt. Le portail s'ouvre sous une massive tour carrée des XIVe et XVe siècles, construite en grès et percée à sa partie supérieure de fenêtres en arc brisé. Les parements de l'édifice portent des traces de remaniements exécutés au XVIIIe siècle ; sur la façade, au-dessus du portail, on remarque le remploi de pierres ornées d'armoiries. Le passage ménagé sous cette tour et donnant accès à l'église est voûté en ogive.

La nef du XIIe siècle, comportant quatre travées, offre de gros piliers appareillés en pierre du pays (opus incertum) supportant les retombées d'arcades en arc brisé au-dessus desquelles s'ouvrent des fenêtres en plein-cintre à larges ébrasures. Les collatéraux étroits, les croisillons du transept, le chœur ont été remaniés ou construits au XVIIIe siècle.

Ce monument a été consciencieusement restauré en 1929 par M. A. Dufour, architecte à Tournai.

De nombreux embellissements y ont été opérés depuis, grâce à la munificence de M. et Mme Boel-Marlier, insignes bienfaiteurs de Roucourt.

On admira les œuvres d'art et curiosités que renferme l'église.

Une admirable réception eut lieu à 17 h., chez Mme L. Boel-Marlier et la caravane rentra à Lille, à 20 heures.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La contrebande

Une grosse auto servant au transport du tabac de fraude venait de réussir à passer la frontière à travers des pâtures.

Les gendarmes d'*Hasebrouck*, prévenus, réussirent à trouver la piste de la voiture. Bientôt, ils apprirent que le véhicule était en panne du côté de Perfay et ils s'empressèrent d'en avertir la brigade d'Auchel.

Une enquête immédiatement ouverte amena la découverte de 35 ballots de tabac belge représentant au total plus de 1.000 kilos. Ces ballots se trouvaient dans la grange de la dame Saimpol, née Yvonne Mayeur, cabaretière chaussée Brunehaut. Chez la mère de celle-ci, Julienne Lecat, Vve Mayeur, les gendarmes découvrirent l'auto.

Les deux femmes comparurent devant le Tribunal de Béthune, mais elles furent acquittées parce que la visite domiciliaire faite chez elles n'avait pas été effectuée conformément aux dispositions de la loi du 7 février 1933 sur la liberté individuelle.

Le Ministère public et l'Administration des douanes ont fait appel de ce jugement. Pour expliquer la présence du tabac et de la voiture dans les dépendances de leurs maisons, les deux femmes expliquent qu'il s'agit d'un dépôt effectué par des gens dont elles ignorent le nom.

Me Allaert plaide pour la Douane. Il s'emploie à démontrer que les gendarmes avaient le droit de pénétrer chez la dame Mayeur, qui tient un débit de boissons. Aucun acte arbitraire n'a été commis et les perquisitions sont valables.

Me Vanhoucke, défenseur des deux prévenues, soutient la thèse contraire et demande la confirmation du jugement de Béthune.

Après intervention de l'avocat général Dorly, qui conclut à la réformation de la décision des juges de Béthune, la Cour renvoie l'affaire à demain samedi pour l'arrêt.

UNE AUTO TOMBA DANS LE CANAL PRÈS DE VERVINS

Cinq personnes furent noyées

Hier après-midi, M. Baudoin, quincaillier à Wassigny, s'était rendu à Guise en automobile. Dans sa voiture, avaient pris place six personnes de Wassigny, Mme Devouge, 35 ans, femme d'un gendarme ; son fils, 14 ans ; sa petite-fille, 4 ans ; M. et Mme Caplain, 60 ans, rentiers, et leur neveu.

Leurs achats terminés, ils rentraient chez eux, vers 17 h. 30, en passant par Hannappes. Dans cette commune, le pont du canal se trouvait ouvert pour laisser passer un bateau. Le conducteur qui, pourtant, n'allait pas très vite, brisa la chaîne et alla se retourner dans le canal. Des mariniers accoururent et organisèrent les secours. Ils purent retirer saines et sauves le conducteur Baudoin et le petit Devouge, qui se trouvait auprès de lui. Quant aux cinq autres occupants enfermés dans l'auto, dont les sauveteurs n'arrivaient pas à ouvrir les portes, on ne les retira qu'une demi-heure après. Malgré les efforts tentés, on ne parvint pas à les ramener à la vie. Les cinq cadavres ont été transportés dans la salle de la mairie d'Hannappes. Le Parquet de Vervins a été prévenu.

Un des Roubaisiens gagnants d'un million nous confie sa joie

Nous avons dit hier, qu'un lot d'un million avait été gagné par une famille de Roubaisiens. Ceux-ci se rendirent aussitôt au Pavillon de Flore pour retirer la précieuse somme et à la fin de la journée, ils rentraient à **Roubaix**.

Au cours de la journée, nous avons pu rencontrer l'un des heureux gagnants M. Robert Bavaye, ouvrier monteur en persiennes, qui demeure rue Darbo, cour Briand, avec sa femme et sa fillette et qui gagne 250.000 francs.

M. Robert Bavaye, un homme jeune, d'aspect sympathique paraît encore un peu ému et gêné de la bonne fortune qui lui échoit. Il nous raconta comment une de ses tantes acheta le billet chez un débitant de tabacs de la place Fosseaux-Chênes, billet qui fut réparti entre plusieurs membres de la famille.

« Le soir du tirage, nous dit M. Bavaye, j'écoutai les résultats par T.S.F., mais l'appareil marchait mal et après les lots de 10.000, je coupai en disant que pour les gros lots je n'aurai sûrement pas la chance. J'ajoutai même, en riant, « si quelqu'un achetait mon billet 1.000 francs, je lui revendrais tout de suite ».

— Heureusement qu'il n'y avait personne pour vous prendre au mot.

— Oui, heureusement, bref, on se mit au lit et un peu plus tard, ma tante venait nous éveiller pour nous annoncer la bonne nouvelle. Et bien, je vous assure que je n'ai pu fermer l'œil de la nuit et dans le noir, je voyais tourner les heures sur le cadran lumineux.

— Je vous souhaite encore de telles nuits d'insomnie.

— Le lendemain nous nous mettions en route pour Paris. Au Pavillon Flore on nous fit pénétrer dans le bureau du directeur.

— Vous êtes les premiers ?

— Non, un « millionnaire » de la région parisienne était déjà passé avant nous.

On a examiné notre billet, on l'a passé dans des bains d'acide pour bien le vérifier et une demi-heure plus tard, nous emportions la galette.

Comme nous posons la traditionnelle question pour connaître les projets de M. Bavaye, celui-ci sourit : « Il est un peu tôt pour parler de cela. Mon premier projet c'est de reprendre mon travail dès lundi et mon patron, M. Monier est d'accord avec moi sur ce point... »

Voilà un heureux à qui l'argent, si bien tombé ne fait pas perdre la tête. Souhaitons lui de bien sérer sa petite fortune méritée par la persévérance puisqu'il fut jusqu'à présent, et à chaque tirage appelé, mais non élu.

A. B.

Le Congrès National Artisanal s'ouvre aujourd'hui à Lille

Comme nous l'avons déjà signalé, le Comité d'Entente et d'Action Artisanales, groupant plus de 150.000 membres dans toutes les régions et tous les métiers de France autour d'un programme de redressement corporatif, tient son premier Congrès National à Lille, du 29 juin au 2 juillet.

Les réunions du Congrès, qui seront présidées par M. Fernand Peter, président du C. E. A. A., membre du Conseil National Economique, se tiendront 116, rue de l'Hôpital-Militaire, où se trouve la permanence du Congrès.

Un service de réception est installé à la gare, au Pavillon du Syndicat d'Initiative.

La journée de vendredi sera consacrée aux assemblées statutaires du Comité d'Entente et d'Action Artisanales, auxquelles prendront part les délégués des groupements affiliés, ainsi que les délégués régionaux, départementaux et locaux du C. E. A. A.

De nombreux délégués sont arrivés hier soir à Lille, ainsi que des parlementaires, qui vont suivre les travaux du Congrès, sous le Patronage de MM. les Ministres du Travail, de la Santé Publique et de l'Agriculture.

Signalons enfin qu'une réception des congressistes aura lieu à midi par la Chambre de Métiers du Nord ; à 17 h., par la Fédération des Artisans du Nord de la France, dont le président, M. Leleu, est le Commissaire général du Congrès.

Vu l'importance de ce Congrès pour l'évolution future du mouvement artisanal en France, nous en rendrons compte à nos lecteurs journellement.

Un banquet officiel aura lieu samedi soir à l'Hôtel Maréchal, sous la présidence de M. le Préfet du Nord. On s'inscrit à la Permanence, Téléphone 715.

Nous signalons enfin à tous ceux qui s'intéressent aux questions artisanales, qu'une grande manifestation publique aura lieu samedi prochain, à 15 heures, heures, à la Société Industrielle, à laquelle sont cordialement invités tous les artisans de Lille et des environs. Tous les problèmes qui préoccupent actuellement l'Artisanat y seront traités par des orateurs compétents.

LA JOURNÉE DE VENDREDI

Voici le programme de la journée de vendredi :

9 heures : Réunion du Conseil National du C. E. A. A. — 16 heures : Assemblée générale des Syndicats de la Charcuterie du Nord et des Bouchers-Tueurs du Nord. — 12 heures : Réception de la Chambre des Métiers. — 14 heures : Assemblée générale du C. E. A. A. — 17 heures : Réception des congressistes par la Fédération du Nord.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 29 juin 1934. Soleil : lever : 3 h. 51 ; coucher : 19 h. 56 ; Lune : lever : 21 h. 51 ; coucher : 6 h. 00. Aujourd'hui : Saints Pierre et Paul. — Demain : Saint-Martial.

**MÉTÉOROLO